Samedi 15 Novembre matin 2ème partie

On projette le film d'animation « Chrysalide » qui montre la mise en place de nouvelles pratiques managériales dans le cadre du CHU de Nantes avec un projet lancé en 2016. On y parle de management ou « *leadership habilitant* »… avec partage de l'information, droit à l'erreur, partage du pouvoir de décision… Tous les témoignages ont été rassemblés dans des « livrables ». L'ensemble s'appuie sur un travail en groupes pour trouver des solutions. Tous ces aménagements ont été mis en œuvre entre mai 2018 – mai 2019. Mais cette autonomie s'avère stressante sur les soignants et on mesure ce stress ressenti. Or le stress diminue avec ces expériences avec effets bénéfiques sur la santé des équipes. Mais il faut absolument l'appui des équipes dirigeantes sur la longue durée.

Jean-Luc Landas (Nantes et bureau CN) poursuit. Quelles suites à cette initiative nantaise ? Un chef de service a changé et tout a été arrêté… voulant arrêter ces « conneries ». Mais le film a malgré tout été diffusé par le CHU ! Tout ce travail s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat. Rapidement, le CHU ne veut plus en entendre parler ! Malheureusement pour lui, le film a été quand même diffusé par la CGT du CHU de Nantes. Il faut rappeler que tout ce projet n'offre pas de moyens financiers supplémentaires mais simplement donne du pouvoir aux salariés.

Renaud Mandel (CGT-Santé) Les services fonctionnent mieux lorsque les professionnels sont entendus et peuvent prendre part aux décisions. C'est moins un problème de financement qu'un problème de choix de société. Système de soins et Sécurité Sociale subissent un asséchement de leurs recettes. La démocratie au travail est indispensable pour contrer les effets dévastateurs des visions purement technocratiques et financières. Et, à l'hôpital, on le voit bien. Les projets en cours sont toujours à l'aune des économies que cela peut apporter et non pas au bien que cela peut entraîner pour la société et les services. La socialisation des moyens de production pour l'intérêt général est mis à mal par la financiarisation et la technocratisation et un management de plus en plus hiérarchique, isolé du terrain.

Jocelyne Gout (CGT - Psychiatrie de Cadillac) considère le film « Chrysalide » comme de la manipulation par la HAS avec des salariés dominés et instrumentalisés. Il est plus facile de s'adresser à des salariés non organisés qu'à des salariés organisés en syndicat qui manifestent et revendiquent. Le langage est important. Les mots utilisés renvoient bien à la politique suivie. La démocratie, c'est le droit de dire, d'agir … La disparition des CHST est une véritable catastrophe avec le remplacement par des CSE sans pouvoir. On ne peut pas faire des économies en sacrifiant des activités comme le suggérait le maire de Marmande. L'argent il y en a et il va essentiellement vers le privé lucratif. Pour l'établissement de Cadillac, hôpital public ouvre des lits à la clinique privée de Cambes au sein de l'hôpital public. Les usagers doivent militer avec les soignants pour inverser les choses.

Michèle Vincent (Saint-Claude) dénonce les PPP. Au travers des PPP, il y a la volonté de récupérer l'éducation et la santé qui échappent à la finance.

Joseph Maatouk (Aubenas) dénonce aussi la manipulation du film qui n'a rien à voir avec la démocratie. La démocratie en santé se joue dans les

instances représentatives entre les élus, le personnel et les usagers à qui il faut redonner du pouvoir.

Janine Vaux (Convergence SP) évoque un autre film « Hors service » qui interroge des fonctionnaires qui ont démissionné. Les problèmes des professionnels de santé sont identiques à ceux des autres FP : souffrance au travail, injonctions et travail empêché par absence de démocratie.

Intervenant retraité. Il faudrait aussi s'imprégner de démocratie dans notre propre fonctionnement de soignant. La hiérarchie est omniprésente entre les soignants avec les médecins (chef), les infirmières et les aides-soignantes tout en bas.

Michèle Kauffer (Sud-Essonne ancienne infirmière et cadre de santé) La démocratie est liée avec le pouvoir de décision. Les instances représentatives du personnel n'ont aucun pouvoir sinon consultatif. Il y a eu plusieurs tentatives. Les mesures de Jack Ralite avec les cercles de qualités, les conseils de service n'ont jamais fonctionné. Les instances représentatives doivent avoir un pouvoir décisionnel avec un droit de véto.

Maryse Montangon (PCF santé) Elle a souffert du manque de démocratie dans son service. Le thème lancinant qu'il n'y a pas de choix car il n'y a pas de moyens revient en permanence. La CRSA, où elle a participé, n'est qu'un semblant de démocratie. Ce ne sont que des avis consultatifs et les décisions sont prises ailleurs par les ARS. Et pourtant, le personnel a un pouvoir énorme en arrêtant de travailler mais il y a un phénomène de culpabilisation parce que, derrière, il y a le malade. La force, c'est tous ensemble, professionnels, usagers et malades.

Renaud Mandel (CGT- Santé) Consultation, avis, difficulté à faire respecter le peu qu'on a … le CSE donne son avis et la direction fait ce qu'elle veut. Mais la direction doit répondre de façon argumentée alors il faut s'en saisir.

Jocelyne Gout (Psychiatrie de Cadillac) Les élus dans les conseils de surveillance votent souvent les projets des directions hospitalières. Ils font confiance. Les documents sont connus au dernier moment. La fermeture d'un service à Cadillac avec des personnels mis au service des cliniques privées, a été combattue par la CGT, mais finalement actée. L'ARS est à la manœuvre. C'est la fin de l'hôpital public.

Vincent Carlier (Marmande et RU) A Marmande, lil n'y a pas d'expression des organisations syndicales dans les instances. Il faut que l'on y soit en tant qu'usagers. L'ancien directeur s'est opposé à l'ARS pour faire avancer des choses dans l'hôpital et on a choisi de le soutenir mais aucun soutien ni des syndicats ni même des autres représentants des usagers. Elections à la Sécu : oui, rétablir les CHSCT : oui, mais se saisir aussi de ce qui existe localement pour amplifier les luttes. Marmande est cité en exemple pour l'organisation de ses urgences et l'ARS demande maintenant à faire des économies car l'hôpital coûte trop cher ! Ce n'est pas acceptable.

Jocelyne Gout (Psychiatrie de Cadillac) La psychiatrie est en train de mourir. Contrairement aux urgences, c'est compliqué de mobiliser autour de ces questions car c'est un « truc » qu'on ne veut pas voir. Les hôpitaux psychiatriques s'effondrent à qui on met quand même un % T2A alors que la T2A a fait s'effondrer l'hôpital général !

Francis Lahaut (Saint-Claude) Présent au CS mais ne sert à rien. C'est le directoire et l'ARS qui décident. A Saint Claude l'IRM est arrêté car

pas de financement. Les instances ne servent à rien mais y participer permet de récupérer des informations pour transmettre à la population et mobiliser.

Serge Lafarge (Représentant F.A.S en N.A) Il faut qu'on aille vers les représentants syndicaux pour travailler ensemble. C'est très énergivore. Il faut être présent et pro-actif.

Médecin responsable des urgences de Marmande. Nous avons reconstruit une équipe médicale soudée avec les paramédicaux, tournée vers la qualité des soins. Ce qui a une répercussion positive sur les autres services de l'hôpital. L'ARS essaie de détruire ce qui marche.

Jean Siméon Menoreau (Nantes) …

Jean-Luc Landas (Nantes et bureau CN) Revient sur le film « Chrysalide » Pourquoi ne pas l'avoir soutenu ? L'étude démontre une baisse significative des arrêts maladie dans ce pôle par rapport à un autre pôle non inclus dans l'étude. C'est très clairement une tentative de contournement des instances et des représentants des personnels. Mais on peut aussi l'utiliser pour les renforcer.

Jocelyne Gout (Psychiatrie de Cadillac) On ne peut pas savoir ce qui s'est réellement passé.

Jean-Luc Landas (Nantes et bureau CN) insiste sur les effets significatifs sur la santé du personnel. A moyens égaux (gérer la misère), on ne supporte pas le partage du pouvoir. C'est donc assez significatif.

Médecin hospitalier et élu à Libourne Il apporte son soutien au film. Les lois EVIN de 1992 ont initié la démocratie sanitaire avec les CRSA et la loi de 2008 (loi HPST) est allée dans l'autre sens en supprimant les conseils d'administration remplacés par des conseils de surveillance sans pouvoir et peuvent difficilement faire démissionner le directeur. Les élus sont maintenant des spectateurs. La fin des CHSCT est aussi une très mauvaise nouvelle. La plupart des hôpitaux sont en plan de retour à l'équilibre avec des contraintes financières importantes. La démocratie sanitaire est en danger.